

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

**JSFS**

**Variétés**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 6 (1865), p. 255-276

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1865\\_\\_6\\_\\_255\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__255_0)

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## II.

### VARIÉTÉS.

**1. LA DETTE PUBLIQUE TURQUE.** — Le gouvernement ottoman réalise en ce moment des réformes financières d'une haute importance, qui se résument dans les termes suivants :

Création d'un Grand-Livre de la dette publique ;

Conversion et unification des dettes intérieures.

Ces mesures, édictées par trois lois distinctes, datées des 17/29, 18/30 et 19/31 mars dernier sont expliquées et présentées sous leur vrai jour dans une brochure intitulée *Réformes financières en Turquie*, tout récemment publiée, avec documents officiels à l'appui.

La première loi crée un Grand-Livre de la dette publique, qui prend la dénomination de *Dette générale de l'Empire ottoman*. Cette dette, au type de 5 p. 100 d'intérêt annuel, est représentée par des obligations inscrites et numérotées au Grand-Livre, par coupures de 11, 55 et 110 medjidiés d'or, soit 10, 50 et 100 liv. st., ou 250, 1,250 et 2,500 fr. Les obligations sont libellées en turc, en français et en anglais, sous la signature du ministre des finances, du gouverneur de la dette générale (fonctions qui réunissent celles dévolues en France au directeur de la dette inscrite et au directeur de la caisse d'amortissement), et d'un contrôleur délégué du grand conseil de l'empire.

Les intérêts semestriels de ces obligations se payent le 13 janvier et le 13 juillet à Constantinople et dans les principales villes de l'empire turc, à Paris, à Londres, à Amsterdam et à Francfort, en medjidiés d'or dans l'empire ottoman, en francs à Paris, à Amsterdam et à Francfort, en livres sterling à Londres.

Elles seront amorties en 37 ans par voie de rachat au moyen d'une dotation de 1 p. 100 du capital nominal de la dette; avec cette dotation se cumuleront les intérêts des obligations amorties. L'état détaillé des obligations rachetées, indiquant leurs numéros, la date et le prix du rachat, sera publié annuellement dans les journaux officiels. Toutes ces opérations s'effectueront sous l'autorité du gouverneur général de la dette, avec le concours d'une commission de surveillance, com-

posée de cinq à neuf membres choisis parmi les directeurs de la banque impériale ottomane et les banquiers ou négociants notables de la ville de Constantinople.

Aucune inscription de dette nouvelle ne peut avoir lieu au Grand-Livre que par une loi spéciale publiée dans les journaux de Constantinople et lorsqu'il aura été préalablement pourvu au service des intérêts et de l'amortissement au moyen de ressources équivalentes dans les revenus généraux de l'empire, résultant, soit de l'augmentation des recettes, soit d'économies réalisées sur les dépenses.

La seconde loi fixe à 40 millions de medjidiés d'or le montant de la dette générale à inscrire au Grand-Livre. Cette somme reçoit l'affectation suivante :

Pour convertir et unifier les dettes intérieures . . . . .	29,000,000
Pour le service de la trésorerie une somme représentant le capital de la différence entre les dépenses du service des dettes intérieures et celles de la dette unifiée . . . . .	4,000,000
Réserve destinée aux travaux publics et négociable par termes dans un espace de trois ans . . . . .	7,000,000
Total égal . . . . .	<u>40,000,000</u>

La troisième loi règle les conditions de l'unification des dettes intérieures.

On sait que, dans le langage financier, on appelle dettes intérieures les titres ou obligations de rentes dont les coupons ne sont payables que dans le pays même où ils ont été émis, par opposition aux dettes extérieures dont les coupons sont stipulés payables sur telle ou telle place étrangère.

La dette intérieure turque comprend quatre catégories :

1° Des obligations 6 p. 100 au capital nominal de 10, 20 et 100 livres turques ou medjidiés d'or, amortissables au pair en vingt-quatre ans par voie de tirage au sort. Il y a eu quatre émissions de ces titres qui s'appellent en turc *eshami-djedidés*, ce que traduit assez exactement le nom de consolidés sous lequel ils sont connus en France ;

2° Des obligations 6 p. 100 jouissant d'un amortissement annuel de 5 p. 100 et connues sous le nom de *tahvilati-mumtazé* ;

3° Des bons du trésor 6 p. 100 remboursables en dix ans, désignés sous le nom de *serghis* de dix ans ou *on-seneliks* ;

4° Des obligations sans dénomination spéciale et de taux variés, au moyen desquelles le trésor ottoman a pourvu jusqu'ici aux arriérés de revenus, au solde de l'ancienne dette flottante et à l'absence d'un fonds de roulement.

Le capital nominal actuel de ces diverses dettes est évalué comme suit :

1° Consolidés (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émissions) . . . . .	4,447,495 <sup>Medj.</sup>
— 4 <sup>e</sup> émission (celle qui s'est le plus répandue en France et en Angleterre). . . . .	11,985,000
Total des consolidés. . . . .	<u>16,432,495</u>
2° Tahvilati-mumtazé . . . . .	1,953,180
3° Serghis de dix ans . . . . .	3,800,000
4° Obligations diverses du trésor. . . . .	2,500,000
Ensemble . . . . .	<u>24,685,675</u>

La transformation de ces trois catégories de titres, qui rapportent actuellement 6 p. 100, en obligations de la dette générale de l'empire, créées au type de 5 p. 100, s'opère sans aucune réduction de revenu pour les porteurs au moyen d'une aug-

mentation de capital plus ou moins forte selon les conditions actuelles d'amortissement.

Les consolidés intérieurs 6 p. 100 sont remplacés par le nouveau 5 p. 100 dans la proportion de 121 pour 100, ce qui, exactement, donne 6.05 de rente au lieu de 6.

Les tahvilati-mumtazé sont convertis sur le pied de 143 pour 100.

Et enfin les serghis de dix ans et les obligations diverses du trésor sont convertis capital pour capital.

D'après ces données, le nouveau capital des consolidés se trouve porté à

ci . . . . .	19,883,319 medj.
Celui des tahvilati-mumtazé à . . . . .	2,793,047
Celui des serghis de dix ans reste à . . . . .	3,800,000
Et celui des obligations diverses du trésor . . . . .	2,500,000
<b>Total . . . . .</b>	<b>28,976,366 medj.</b>

Soit, en nombres ronds, les 29 millions de medjidiés indiqués ci-dessus.

Cette vaste mesure est en voie d'exécution; les opérations de la conversion sont ouvertes à Paris, à Londres, et sur toutes les places où les nouvelles obligations 5 p. 100 sont admises à la cote officielle.

Les anciens consolidés turcs ne se négociaient officiellement sur aucune place de l'Europe, et les coupons, payables uniquement à Constantinople, n'étaient réalisables en d'autres pays qu'en subissant toutes les variations du change.

Les nouveaux titres présentent donc aux capitalistes étrangers, qui étaient entrés dans les fonds turcs intérieurs d'incontestables avantages, qui compensent largement les modifications apportées par la conversion à l'ancien mode d'amortissement. Les consolidés turcs 6 p. 100 jouissaient d'un amortissement de 2 p. 100 sur le capital nominal de 100 livres turques par 6 livres turques de rentes; le 5 p. 100 nouveau est doté d'un amortissement de 1 p. 100 sur un capital nominal de 121 livres turques par 6 livres turques de rente; cette diminution de 0.79 p. 100, qui ramène de vingt-quatre à trente-sept ans la durée de l'amortissement, nous paraît plus que compensée par l'établissement d'un change fixe qui leur attribue un revenu constant, à l'abri de toutes les variations, souvent très-arbitraires, des changes de place à place et par la création d'un titre international qui régularise et consolide leur situation. (15 août 1865.)

**2. COMMERCE DE L'ANGLETERRE EN 1864.** — Après des retards dont nous n'avons pas l'explication, le *Board of trade* vient enfin de publier le tableau des exportations de produits britanniques en 1864. Quant aux importations, le bureau du commerce ne donne que les résultats des onze premiers mois de l'année. Ils suffisent cependant pour apprécier le mouvement général des entrées de marchandises coloniales et étrangères dans le Royaume-Uni.

En ce qui touche les sorties, une comparaison entre les trois dernières années fera mieux ressortir les progrès accomplis pendant cette période triennale.

En 1862, la valeur déclarée des exportations sur tous les points du globe a été de . . . . .	123,992,264 liv. st.
En 1863, de . . . . .	146,602,342
En 1864, de . . . . .	160,436,302

L'augmentation a été, en 1863, de 22,610,078 livres ou plus de 565 millions de francs. L'année 1864 prime 1863 de 13,833,960 liv. st. ou près de 346 millions de francs. Si les mois d'octobre, novembre et décembre n'avaient point subi l'influence de la crise financière, l'accroissement des exportations eût été presque égal à celui de l'année 1863, la plus extraordinaire du siècle.

Les importations suivent la progression suivante :

En 1862, valeur déclarée . . . . .	159,003,438 liv. st.
En 1863, valeur déclarée . . . . .	173,575,298
En 1864, valeur déclarée . . . . .	197,448,426

Si on ajoute 16 millions sterling, chiffre probable des importations en décembre, on arrive, pour l'année entière, à un total de 213  $\frac{1}{2}$  millions sterling.

En réunissant les 160  $\frac{1}{2}$  millions que donnent les exportations, on trouve le total de 374 millions sterling ou 9 milliards 350 millions de francs, comme expression du commerce général anglais à l'entrée et à la sortie.

Ce total s'augmenterait encore de près de 51 millions sterling ou 1 milliard 285 millions de francs, si on faisait figurer dans ce tableau les évolutions des métaux précieux entrés et sortis pendant l'année 1864.

Ainsi, l'échange, pris dans son acception absolue, représente le chiffre énorme de 426 millions sterling, soit 10 milliards 650 millions de francs.

**3. MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX EN ANGLETERRE EN 1864.** — Nous possédons maintenant les chiffres officiels du mouvement des métaux précieux à l'entrée et à la sortie. Cette question du numéraire a, l'an dernier, donné lieu à des opinions si contradictoires et si empreintes d'exagération, qu'il peut être utile d'en faire connaître les fluctuations, pays par pays.

*Importations d'or et d'argent en 1864.*

	Liv. sterl.		Liv. sterl.
De Russie . . . . .	53,860	<i>Report</i> . . . . .	4,541,803
Des villes anséatiques . . . . .	856,343	De l'Afrique occidentale . . . . .	120,486
De Hollande . . . . .	439,997	Du Cap . . . . .	6,922
De Belgique . . . . .	1,195,541	D'Australie . . . . .	2,657,133
De France . . . . .	1,689,009	De la Colombie britannique . . . . .	12,053
Du Portugal et des Açores . . . . .	150,001	Du Canada . . . . .	122,438
D'Espagne et des Canaries . . . . .	17,405	Du Mexique et Indes occiden- tales . . . . .	12,242,283
De Gibraltar . . . . .	58,342	Du Brésil . . . . .	250,924
De Malte . . . . .	12,712	Des États-Unis . . . . .	7,634,940
De Turquie . . . . .	2,129	De contrées diverses . . . . .	139,294
D'Égypte . . . . .	66,464		
<i>A reporter</i> . . . . .	4,541,803	<i>Total</i> . . . . .	27,728,276

Les importations d'or et d'argent en 1863 avaient été de 30,030,794 liv. sterl., ce qui constitue une diminution en 1864 de 2,302,518 liv. sterl., ou plus de 57 millions de francs. Nous trouvons l'explication de ce fait dans le changement de direction imprimé à l'or d'Australie, expédié en grande partie de Melbourne et de Sydney aux places de l'Indo-Chine. En 1863, les envois de métaux précieux des colonies australes anglaises à la métropole étaient de 6 millions sterling ou 150 millions de francs. En 1864, ils ne représentaient plus que la somme de 2,657,000 liv. sterl.

Il en est autrement pour le Mexique et les États voisins du Sud-Amérique. De 10,500,000 liv. sterl. en 1863, la somme des exportations métalliques de ces pays s'élève en 1864 à 12,242,283 livres, plus de 306 millions de francs. Que sera-ce

quand le Mexique entièrement pacifié permettra aux compagnies minières en voie de formation, d'exploiter en toute sécurité les puissants gîtes argentifères de ce riche pays ?

Quant à la France, elle n'a fourni à l'Angleterre en 1864 que 245,000 liv. sterl. de plus qu'en 1863. On constate par là que la supériorité du taux officiel de la Banque de France pendant les huit derniers mois de 1864 n'a point produit l'effet sur lequel les financiers de Londres comptaient.

Abordons maintenant le chapitre des sorties.

*Exportations d'or et d'argent en 1864.*

	Liv. sterl.		Liv. sterl.
En Russie . . . . .	289	<i>Report.</i> . . . . .	21,102,659
Aux villes anséatiques . . . . .	257,313	A l'Afrique occidentale. . . . .	56,622
En Hollande . . . . .	544,852	Au Cap . . . . .	135,417
En Belgique . . . . .	280,592	A l'Australie . . . . .	8,385
En France . . . . .	9,921,524	A l'Amérique anglaise . . . . .	200,621
En Portugal. . . . .	202,029	Au Mexique et Indes occiden-	
En Espagne. . . . .	1,412,724	tales . . . . .	266,929
A Gibraltar. . . . .	4,594	Au Brésil. . . . .	1,069,650
A Malte. . . . .	110,482	Aux États-Unis. . . . .	189,731
En Turquie. . . . .	177	A divers pays. . . . .	127,501
En Égypte. . . . .	8,368,083	Total . .	23,157,515
<i>A reporter.</i> . . . .	21,102,659		

Les exportations en 1863, ayant été de 26,554,040 liv. sterl., constituent une différence en moins, pour 1864, de 3,396,525 liv. sterl. ou près de 85 millions de francs.

Maintenant, si nous déduisons les sorties du numéraire de leurs entrées en 1864, nous trouvons, au 31 décembre dernier, un excédant des importations sur les exportations de 4,570,761 liv. sterl., soit 114,269,025 francs.

**4. LA CONSOMMATION DES VINS EN ANGLETERRE.** — Les modifications introduites par M. Gladstone dans le tarif des vins et spiritueux n'ont point donné les résultats sur lesquels il était permis de compter. Il y a eu sans doute un accroissement considérable dans l'importation des vins de toute provenance, mais le revenu n'a point encore reconquis le chiffre qu'il représentait sous l'empire de l'ancienne législation.

C'est que le plan du chancelier de l'échiquier rencontrait plus d'une difficulté dans la pratique. Il n'était guère possible, en effet, de placer sur la même ligne fiscale les produits fortement alcoolisés de l'Espagne, du Portugal, des Canaries, de Madère et du Cap, et les produits légers de la France, de la Hongrie et de l'Allemagne. Dans le principe, on établit quatre catégories de droits, en rangeant les vins dans un même nombre de catégories alcooliques. Il fut statué que la première payerait 1 shilling par gallon (4 litres 55 centilitres); la seconde, 1 shilling et 9 pence; la troisième, 2 shillings et 5 pence; enfin, la quatrième, 2 shillings et 11 pence.

Les agents se trouvèrent alors placés dans de fréquents embarras pour déterminer le degré exact des liquides à imposer. Souvent la perception s'opérait à l'aventure et au hasard; souvent aussi elle soulevait de la part des imposés des plaintes très-

vives et contre le système et contre ceux qui avaient charge de le faire fonctionner.

M. Gladstone proposa enfin d'adopter l'année suivante un changement qui réduisait les catégories à deux, soit 1 shilling et 2 shillings 6 pence par gallon, et qui frappait du droit uniforme de 5 shillings par douzaine les vins en bouteilles, quelle que fût d'ailleurs leur densité alcoolique.

Voici maintenant la marche suivie par l'importation depuis l'année 1860, date du nouveau tarif.

*Importations en 1859.*

	Gallons.
Vin de Portugal. . . . .	2,201,307
— d'Espagne. . . . .	2,810,831
— de France. . . . .	625,932
— d'Australie. . . . .	582,041
— d'autres contrées. . . . .	871,935

*Importations en 1864.*

	Gallons.
Vin de Portugal. . . . .	2,832,217
— d'Espagne. . . . .	4,974,112
— de France. . . . .	2,304,242
— d'Australie. . . . .	76,983
— d'autres contrées. . . . .	1,269,161

Voyons les changements qu'a subis le revenu du fisc, qui, en 1859, représentait 1,963,000 liv. sterl., près de 50 millions de francs.

	Liv. sterl.
En 1860. . . . .	1,144,794
En 1861. . . . .	1,219,533
En 1862. . . . .	1,122,603
En 1863. . . . .	1,214,762
En 1864. . . . .	1,319,267

Le déficit est donc pour la dernière année de 643,000 liv. sterl. ou plus de 16 millions de francs. Cet écart si considérable entre les deux périodes extrêmes doit appeler l'attention du législateur et faire rechercher le moyen d'accroître les revenus du fisc sans porter préjudice à la consommation. Ce moyen consisterait à réduire le droit sur les vins alcoolisés, ceux qui répondent le mieux au goût de la masse des consommateurs. Les produits plus légers du Rhin, de la Champagne, de la Bourgogne et du Bordelais n'y perdraient rien, parce qu'ils s'adressent à deux classes spéciales, celles des riches et des étrangers. Si une mesure de ce genre était prise, les vins du midi de la France, Roussillon, Provence et Languedoc, auraient un beau rôle à jouer dans l'importation britannique, à la condition toutefois que ces produits seraient mieux traités dans le travail de la vinification, soigneusement enfûtés et seulement expédiés après deux ou trois ans de garde. Ces conditions sembleront bien difficiles à remplir aux producteurs et négociants de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, du Gard et de l'Hérault, qui tous vendent et expédient dans la première année.

5. STATISTIQUE DES FAILLITES AUX ÉTATS-UNIS DEPUIS 1857. — D'après un journal de New-York, il n'y a eu, en 1864, dans les États du Nord, que 510 faillites, représentant un passif de 8,579,700 dollars. Le tableau qui suit établit la comparaison des faillites et de leurs passifs pour les huit dernières années.

Années.	Failites.	Passifs. Dollars.	Années.	Failites.	Passifs. Dollars.
1857 . . . . .	4,257	265,818,000	1861 . . . . .	5,935	178,632,170
1858 . . . . .	3,113	73,608,747	1862 . . . . .	1,652	23,049,300
1859 . . . . .	2,959	51,314,000	1863 . . . . .	495	7,899,000
1860 . . . . .	2,733	61,739,474	1864 . . . . .	510	8,579,700

Ainsi, malgré les circonstances difficiles que traversent en ce moment les États-Unis, le chiffre des faillites, qui, de 1857 à 1862, n'était pas tombé dans ce pays au-dessous de 1,652 et qui s'était élevé en 1861 à 5,935 avec des passifs variant de 23 millions à 265 millions de dollars, s'est abaissé, dans ces deux dernières années, à 495 et 510, représentant des passifs de 7,899,000 et 8,579,700 dollars. Cette situation, due aux efforts de la spéculation et à l'usage du papier-monnaie, est peut-être plus apparente que réelle. — (*Moniteur* du 26 mars 1865.)

**6. LES FAILLITES EN ANGLETERRE.** — A la séance de la Chambre des lords du 9 février, le lord chancelier a appelé l'attention sur la loi réglementant les faillites. En 1864 il y a eu 7,324 faillites, dont 5,260 sur la déclaration des débiteurs en prison, et seulement 604 sur la demande des créanciers. La valeur des sommes recouvrées a été de 677,336 liv. sterl. Les créanciers n'ont touché que 533,664 livres; la différence, c'est-à-dire 143,672 liv. sterl., a été complètement absorbée par les frais de la répartition de l'actif. Mais il faut encore ajouter à cette somme le chiffre énorme de 140,000 liv. sterl., montant des frais et des coûts ordinaires des tribunaux, soit un total de 283,672 livres dépensées pour répartir 533,664 liv. sterl., ce qui fait un peu plus de 10 s. pour chaque livre sterling recouvrée. L'orateur dit qu'il faut faire cesser cet état de choses, et, en recommandant cette question à toute la considération de la chambre, il termine en disant qu'il croit pouvoir présenter quelques moyens efficaces de remédier à une législation si défectueuse. — (*Moniteur* du 12 février 1865.)

**7. BANQUES DANS LE ROYAUME-UNI.** — Dans un travail étendu sur les banques, la *Semaine financière* fournit les renseignements suivants :

Il ne nous paraît pas sans intérêt de rappeler que le maximum de la circulation des billets de banque dans le Royaume-Uni, Angleterre, Écosse et Irlande, a atteint, en 1863, 1 milliard 100 millions de francs environ. Durant la même année, le minimum de cette circulation a été de 800 millions de francs environ.

Au mois de janvier 1864, la circulation des billets de banque du Royaume-Uni atteignait 900 millions de francs; en janvier 1865 elle était descendue à 881 millions.

Enfin au 4 février dernier cette circulation générale s'était relevée à 906 millions de francs.

Voici, à cette dernière date, comment se répartissait la circulation des billets de banque :

	Millions.
Banque d'Angleterre. . . . .	512
Banques particulières en Angleterre . . . . .	77
Banques par actions en Angleterre. . . . .	70
Total . . . . .	659
Banques d'Écosse. . . . .	104
Banques d'Irlande. . . . .	143
Total général . . . . .	906



A la même date voici quelle était l'importance des réserves métalliques des banques dans le Royaume-Uni :

	Millions.
Banque d'Angleterre . . . . .	357
Banques d'Écosse . . . . .	60
Banques d'Irlande . . . . .	53
Total . . . . .	<u>470</u>

On serait surpris du peu d'importance relative de la circulation fiduciaire dans le Royaume-Uni en songeant aux immenses affaires commerciales qui s'y opèrent, si l'on ne savait que, grâce au développement des banques de dépôt et des paiements par mandat de virement (chèque), la grande majorité des transactions échappe à l'emploi des billets de banque.

Il n'est pas possible d'évaluer exactement l'importance des paiements qui se soldent au moyen des virements dans le pays tout entier; cependant on peut se faire quelque idée de l'énormité de ces échanges et de l'économie qui en résulte dans l'emploi du numéraire et des billets de banque, par le chiffre connu des opérations de la chambre de liquidation (*Clearing house*) de Londres.

En 1857, le montant total des sommes soldées au *Clearing house* de Londres s'est élevé à 48 milliards de francs.

Les transactions accomplies à Londres ne sont qu'une partie de celles opérées par les virements dans tout le royaume. En Écosse, tous les paiements de quelque importance se font au moyen des virements, et en Irlande ce mode de paiement, quoique moins général, est cependant fort développé. (*Journal des Travaux publics*, 19 mars 1865.)

#### 8. STATISTIQUE DES PROFESSIONS DANS L'UNION DOUANIÈRE ALLEMANDE (Zollverein).

— Une statistique récente donne des chiffres curieux sur la répartition de certaines professions dans la population du Zollverein :

58,818 maîtres boulangers pétrissent son pain;

54,262 bouchers lui fournissent la viande;

10,583 pêcheurs l'alimentent de poissons;

44,097 barbiers en rasant la partie mâle;

966 maîtres coiffeurs qu'il faut ajouter aux précédents, car, dans presque toute l'Allemagne, ces deux dernières professions sont distinctes, et lorsqu'on entre chez un coiffeur dans l'intention de faire réparer à la fois le désordre de sa barbe et de sa coiffure, le coiffeur doit faire rechercher au dehors le barbier, qui arrive avec tout son attirail, rasoir, savon, eau, etc., qu'il tire de ses poches.

On compte aussi 189,006 maîtres cordonniers, aidés de 127,875 compagnons, ce qui donne une population de 316,881 bottiers. Quand on pense à la quantité de sujets allemands qui exercent ce métier à l'étranger, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la botterie est une profession fort en honneur en Allemagne. — (*Moniteur*, 1<sup>er</sup> septembre 1864.)

9. LES MANUFACTURES DE TABACS EN FRANCE. — Il existe en France dix-sept manufactures de tabacs, établies dans les villes ci-après dénommées :

Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris (Gros-Caillou), Paris (Reuilly), Strasbourg, Tonneins et Toulouse.

Le nombre des contre-maitres, concierges, garçons de bureaux et ouvriers employés dans ces établissements s'élevait, au 31 décembre 1862, à 16,726. Les deux manufactures de Paris figurent dans ce chiffre pour 2,758.

Ce personnel a donné lieu pour l'année 1862 à une dépense, en gages et salaires, de 8,381,457 fr. 70 c.

D'un autre côté, les traitements des agents des manufactures ont occasionné une dépense de 612,290 fr. 46 c., et ceux des agents du service de la culture et des magasins une dépense de 1,069,307 fr. 18 c.

Les gages et salaires des employés proprement dits des magasins se sont élevés à la somme de 659,114 fr. 55 c.

Enfin, les traitements des entreposeurs et de leurs commis ont coûté 658,780 fr.

Si l'on additionne ces différentes sommes, on trouve que le total de toutes les dépenses du personnel employé par l'administration des tabacs a été de 11,380,949 fr. 89 c.

**10. FABRICATION DES MONNAIES EN FRANCE.** — L'importance des monnaies de bronze fabriquées dans les ateliers monétaires de l'empire au 31 décembre 1863, s'élevait à 56,649,199 fr. 30 c.

On en fabrique encore tous les jours.

Voici dans quelle proportion se frappe un million de numéraire à nos hôtels des monnaies :

Or . . .	{	Pièces de 100 fr.	5,000 fr.	}	Un million.
		— de 50	10,000		
		— de 20	740,000		
		— de 10	190,000		
		— de 5	55,000		
Argent .	{	Pièces de 5 fr.	950,000 fr.	}	Un million.
		— de 2	10,000		
		— de 1	25,000		
		— de 50 c.	12,500		
		— de 20	2,500		

**21 janvier 1865.**

**11. LES MACHINES A VAPEUR EN FRANCE.** — On en comptait 6,832 en 1850 et 22,516 en 1863. Ces dernières représentaient une force de 617,890 chevaux-vapeur, ou de 1,853,670 chevaux de trait, ou encore de 12,975,698 hommes de peine, c'est-à-dire supérieure à celle de tous les hommes en état de travailler qui existent dans le pays. (Extrait d'un rapport à l'Empereur par le ministre des travaux publics du 25 janvier 1865.)

**12. LA TÉLÉGRAPHIE EN FRANCE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1865.** — En considérant l'ensemble du service, au 1<sup>er</sup> janvier 1865, on trouve le nombre des bureaux de l'État, y compris les bureaux municipaux, accru de 203, celui des gares ouvertes à la télégraphie privée de 167, et le chiffre total des stations porté à 1,606. En voici le détail :

	Au 15 octobre 1863. (Date du dernier document fourni au Corps législatif.)	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1865.
Nombre des bureaux de l'État (y compris les bureaux municipaux).	530	733
Nombre des gares ouvertes à la télégraphie privée. . . . .	706	873
Total. . . . .	1,236	1,606

Le tableau ci-après indique les tarifs uniformes appliqués actuellement dans les relations avec les pays étrangers :

Taxe entre un bureau quelconque de France et un bureau quelconque		
De Bavière . . . . .	}	3 fr.
De Belgique. . . . .		
Du grand-duché de Bade. . . . .		
De Suisse. . . . .		
De Prusse. . . . .	}	3 fr.
Bureaux situés à l'ouest du Weser et de la Werra (O. W.) . . . . .		
Bureaux situés à l'est du Weser et de la Werra (E. W.) . . . . .		4 fr.
D'Espagne. . . . .	}	4 fr.
D'Italie . . . . .		
Des États romains. . . . .	}	5 fr.
Du Portugal. . . . .		

On peut apprécier, par les exemples suivants, l'importance des réductions introduites dans les tarifs internationaux.

<i>Dépêches échangées</i>	Tarif ancien.	Tarif nouveau.
Entre Paris et Berne . . . . .	6 <sup>r</sup> » <sup>c</sup>	3 <sup>c</sup> » <sup>c</sup>
— Paris et Madrid . . . . .	10 50	4 »
— Lille et Cadix . . . . .	15 »	4 »
— Strasbourg et Lisbonne. . . . .	16 50	5 »
— Paris et Naples . . . . .	10 50	4 »
— Paris et Rome . . . . .	13 50	5 »
— Bordeaux et Cologne . . . . .	10 50	3 »
— Paris et Berlin . . . . .	12 »	4 »
— Marseille et Dantzig. . . . .	15 »	4 »
— Bordeaux et Memel. . . . .	18 »	4 »
— Toulouse et Carlsruhe . . . . .	9 »	3 »

**13. STATISTIQUE DES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES SOUS-MARINS.** — A propos de télégraphes sous-marins, voici la liste des câbles posés dans les mers et bras de mer des différentes parties du monde :

Douvres et Calais, 27 milles anglais ; Danemark, sous le Belt, 18 milles ; Douvres et Ostende, 80 ½ milles ; golfe de Forth, 6 milles ; Port-Patrick et Donaghadee, 25 milles ; sous la rivière Tay, 2 milles ; Port-Patrick et Whitehead, 27 milles ; Suède et Danemark, 12 milles ; Italie et Corse, 110 milles ; Corse et Sardaigne, 10 milles ; Égypte, 10 milles ; Italie et Sicile, 5 milles ; Terre-Neuve et le cap Breton, 85 milles ; île du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick, 12 milles ; détroit du Canso et cap Breton, N.-S. 1 ½ mille ; Norwège, sous les fiords, 14 milles ; sous les bouches du Danube, 3 milles ; Ceylan et les Indes, 30 milles ; Angleterre et Hollande, 140 milles ; Angleterre et Hanovre, 280 milles ; Norwège, sous les fiords, 49 milles ; Australie du Sud et King's-Island, 140 milles ; Alexandrie, 2 milles.

Angleterre et Danemark, 368 milles ; Suède et île de Gothland, 64 milles ; Folkstone et Boulogne, 24 milles ; sous des rivières de l'Inde, 10 milles ; Malte et Sicile, 60 milles ; Angleterre et île de Man, 36 milles ; Suez et île de Jubal, 220 milles ; île de Jersey et Pireu (France), 21 milles ; Tasmanie et détroit de Bass, 240 milles ; Danemark et le Grand-Belt, 28 milles ; Dakka et le royaume de Pegou, 116 milles ; Barcelone et Port-Mahon, 110 milles ; Minorque et Majorque, 35 milles ; Saint-Iviça et Majorque, 74 milles ; Saint-Antoine et Iviça, 76 milles ; Toulon et Corse, 195 milles ; Holyhead et Howth, 64 milles ; Malte et Alexandrie, 1,555 milles ; New-

haven et Dieppe, 80 milles; Pembroke, pays de Galles et Irlande, 63 milles; Sardaigne et Sicile, 243 milles; Otrante et Avalona, 62 milles; Faho et Kurrachee, 1,450 milles; Suède et Prusse, 55 milles; Alger et Sicile, 259 milles.

Le plus ancien des câbles fonctionne depuis quatorze ans et le plus nouveau depuis six mois. Neuf est le plus grand nombre de conducteurs, et un le plus petit. (Le mille anglais = 1,609 mètres.)

---

14. LA FOIRE DE LEIPZIG ET LE COMMERCE DE LA LIBRAIRIE EN ALLEMAGNE, — Mentionnons l'importance particulière qu'a eue, en 1864, la foire de Leipzig, dont l'institution remonte à 1765. A la suite de la grande réunion des libraires, qui a eu lieu dans cette ville, il a été constaté qu'il existe actuellement 3,153 maisons de librairie allemande faisant le commerce à et par Leipzig. Ces maisons de commerce sont réparties entre 780 villes, savoir : 2,647 en 619 villes de la confédération germanique; 98 en 51 villes sur les territoires non allemands de l'Autriche; 370 en 96 villes d'Europe; 37 en 13 villes d'Amérique et 1 en Asie. Il y a un siècle, Berlin ne renfermait que 6 librairies et Leipzig 31. On en compte aujourd'hui 282 à Berlin, 233 à Leipzig, 93 à Vienne, 58 à Stuttgart, 53 à Francfort. Il y a un siècle, la foire de Leipzig n'était fréquentée que par 314 maisons de librairie.

Le nombre des publications éditées en Allemagne, qui n'était que de 2,520 en 1814, de 5,920 en 1830, s'est déjà élevé jusqu'à 11,086; c'est le chiffre le plus haut qui ait été atteint; il appartient à l'année 1846.

Il y eut décroissance en 1849, année pendant laquelle il ne parut que 8,497 ouvrages; mais depuis, le développement a repris son cours normal, et l'année dernière, le nombre des publications a dû être de près de 10,000. (*Moniteur*, 17 juin 1865.)

---

15. STATISTIQUE DE LA PRESSE EN FRANCE. — Les progrès signalés l'année dernière dans le mouvement de l'imprimerie et de la librairie continuent et se développent. Le chiffre des publications, pour Paris seulement, a dépassé 12,000. Pour les départements, il approche de 7,000. La musique, les gravures, cartes, lithographies et dessins de toute sorte ont suivi la même progression. Paris en a produit 22,000; la province 7,000 environ. La part fournie à ce contingent par la photographie devient de plus en plus considérable.

La librairie étrangère a importé sur notre territoire 4,300 colis, représentant un poids de 210,000 kilogrammes environ. C'est un excédant de 50,000 kilogrammes sur les importations de 1863.

Quant au mouvement du personnel des imprimeurs et des libraires, le chiffre des mutations est demeuré à peu près le même. Il en est autrement en ce qui concerne les créations de brevets, surtout de ceux de lithographe et de libraire. Le développement qu'ont pris, depuis quelques années, certaines communes rurales, y avait rendu nécessaire l'établissement d'imprimeries lithographiques et de librairies.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1865, le nombre des journaux politiques était de 330, dont 63 imprimés à Paris, et 267 dans les départements. Le 20 octobre 1863, le nombre des feuilles politiques était de 318.

Le nombre des journaux non politiques est de 511 à Paris et de 250 en province.

Du 20 octobre 1863 au 31 décembre 1864, le gouvernement a accordé 16 auto-

risations pour la création de nouvelles feuilles politiques, dont 13 à Paris et 3 dans les départements.

8 avertissements ont été donnés à la presse parisienne, 16 à la presse départementale; 4 suspensions de deux mois ont frappé différents journaux.

40 condamnations judiciaires ont été prononcées du 20 octobre 1863 au 31 décembre 1864, savoir: 17 contre les journaux de Paris et 23 contre les journaux des départements.

Dans le même laps de temps (14 mois et 10 jours), on a présenté à l'examen du colportage 1,355 ouvrages. L'autorisation a été accordée à 1,237 et refusée à 118. (*Exposé de la situation de l'Empire.*)

16. CONTINGENTS MILITAIRES DES ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — Nous empruntons à l'un des derniers rapports de la commission militaire de la diète germanique la statistique suivante des divers contingents fournis en temps de paix par les États de la confédération, contingents dont l'ensemble constitue l'armée fédérale.

Autriche, 222,107 hommes et 30,740 chevaux; Prusse, 238,708 hommes et 54,089 chevaux; Bavière, 67,012 hommes et 8,388 chevaux; Wurtemberg, 30,348 hommes et 3,195 chevaux; Bade, 10,717 hommes et 2,344 chevaux; Hesse grand-ducale, 12,944 hommes et 1,200 chevaux; Saxe, 28,574 hommes et 3,507 chevaux; Nassau, Limbourg et Luxembourg, ensemble: 22,457 hommes et 2,135 chevaux; Hanovre, 27,541 hommes et 3,699 chevaux; Brunswick, Mecklembourg-Schwérin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg, Lübeck, Brème et Hambourg, ensemble: 23,054 hommes et 1,897 chevaux. Les autres 14 États, qui forment les divisions d'infanterie de réserve, mettent sur pied 19,845 hommes et 92 chevaux. La force totale de l'armée fédérale, en 1865, s'élève, par conséquent, à 712,346 hommes et 111,000 chevaux. (*Moniteur*, 16 juillet 1865.)

17. BATAILLES LIVRÉES DANS LA GUERRE DE LA SÉCESSION. — Pendant la formidable guerre civile que les États-Unis viennent de traverser, les deux armées ennemies se sont livrées 252 batailles ou combats plus ou moins importants. — 89 ont eu lieu dans la Virginie; 37, dans le Tennessee; 22, dans le Missouri; 12, dans la Géorgie; 10, dans la Caroline du Sud; 11, dans la Caroline du Nord; 7, dans l'Alabama; 13, dans la Louisiane; 16, dans l'Arkansas; 5, dans la Floride; 5, au Texas; 5, dans le Maryland; 14, dans le Kentucky; 1, en Pensylvanie (à Gettysburg); 1, au Nouveau-Mexique, et 1, dans le territoire indien.

18. DETTE PUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS. — En voici les éléments, d'après l'état de situation au 31 juillet dernier que M. McCulloch, le secrétaire des finances de la république, a publié, le 5 août courant, dans le *New-York Shipping and commercial list*.

	Dollars.
Dettes portant intérêt en espèces . . . . .	1,108,662,641.80
Dettes portant intérêt en monnaie légale . . . . .	1,289,156,545.05
Dettes sur laquelle l'intérêt a cessé . . . . .	1,527,120.09
Dettes ne portant aucun intérêt . . . . .	357,906,968.92
Total . . . . .	<u>2,757,253,275.86</u>

qui, multipliés par 5 fr. 42 c., donnent en francs la somme de 14,944,339,855 fr.

L'intérêt sur le premier chapitre est de . . . . .	64,525,837.50
L'intérêt sur le deuxième est de . . . . .	74,736,630.78
<b>Ensemble . . . . .</b>	<u>139,262,468.28</u>

Soit en francs, 726,950,578.

Maintenant comme l'équilibre est loin d'exister entre les recettes et les dépenses du budget, il faut s'attendre (pour le 31 décembre prochain) à un nouvel accroissement de la dette qu'il n'est pas possible d'évaluer à moins de 500 à 600 millions de francs.

**19. RESSOURCES DES DÉPARTEMENTS EN FRANCE.** — Les ressources affectées aux services départementaux de toute nature, pour l'exercice 1865, s'élèvent à la somme 875,000 fr. répartie de la manière suivante entre les différentes sections des budgets départementaux.

Les centimes ordinaires, le fonds commun, les produits éventuels et les fonds libres provenant d'exercices antérieurs forment une somme de 39,688,000 fr. affectée aux dépenses de la première section.

Les conseils généraux ont à leur disposition exclusive une somme de 24,430,000 francs provenant des 7  $\frac{1}{2}$  cent. affectés à la deuxième section, pour l'exercice 1865, des produits éventuels et des fonds libres.

Les centimes spéciaux affectés aux chemins vicinaux, ainsi que les fonds libres provenant de la même origine, produisent 14,252,000 fr. et les départements couvrent aux dépenses de l'instruction primaire à l'aide des 2 c. de la cinquième section (5,423,000 fr.).

Enfin, les ressources extraordinaires de la troisième section, créées par des lois spéciales, atteignent le chiffre de 53,083,000 fr., qui se décomposent en 11,092,000 fr., produit des emprunts, et en 41,991,000 fr., produit des impositions.

L'importance de ce chiffre témoigne évidemment du développement des différents services publics; mais elle constate aussi l'insuffisance, déjà plusieurs fois signalée, des ressources ordinaires qui, depuis 1860, n'ont point été augmentées.

**20. PROFONDEUR DES MERS.** — Le lit de l'Océan est, par sa structure et la diversité des accidents de sa surface, exactement semblable à certaines parties de la terre ferme à l'époque actuelle; celles-ci ont évidemment appartenu au bassin de l'Océan et présentent encore des vestiges irrécusables de cette origine. Les plus petites îles de la mer ne sont que des crêtes de montagnes dont la base, reposant sur des vallées, offre, par intervalles, des ondulations peu sensibles, des gouffres, des flancs de rochers aussi élevés, aussi irréguliers, aussi escarpés que ceux qui frappent nos regards à la surface de la terre. La sonde y fait découvrir des éminences, des montagnes, des vallées séparées par des abîmes, dont la disposition n'est ni moins variée, ni moins merveilleuse que ce que nous observons sur la partie découverte du globe. Les vallées sont couvertes d'une végétation abondante et peuplées d'innombrables races nomades, auprès desquelles nos plus grandes espèces, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe ne sont que des pygmées.

L'élévation moyenne de la totalité de la terre ferme au-dessus du niveau de la mer, est de 304 mètres; en d'autres termes, si on abaissait les montagnes et qu'on élevât les vallées et les plages de la mer jusqu'à une hauteur uniforme, la surface obtenue

par ce nivellement serait à 304 mètres au-dessus de celle de l'Océan. Le niveau moyen de l'Europe est de 204 mètres; celui de l'Asie de 350 mètres; celui de l'Amérique de 292 (savoir 350 pour l'Amérique du Nord, 334 pour l'Amérique du Sud). Le niveau moyen de l'Afrique n'est pas encore bien connu.

D'autre part, la profondeur de l'Océan et de son bassin, si le fond en était nivelé, serait d'environ 6,776 mètres, ou de près de 7 kilomètres. On a constaté dans l'Océan des profondeurs de 11 kilomètres, et l'on sait que les eaux couvrent les trois quarts de la superficie du globe. Par conséquent, si la croûte terrestre pouvait être détachée et jetée dans la mer, les montagnes les plus élevées ne suffiraient pas pour atteindre la profondeur des plus grandes dépressions du sol; elles resteraient à 3,847 mètres au-dessous du niveau, et la masse totale de la terre se trouverait submergée à une profondeur de 1,600 mètres au moins. (*Moniteur*, 14 septembre 1864.)

**MÊME SUJET.** — Les sondages exécutés à propos de la pose du nouveau câble transatlantique, ont permis de comparer les recherches faites pour connaître la profondeur des mers.

Les mers sont ordinairement peu profondes dans le voisinage des continents: ainsi la Baltique, entre les côtes d'Allemagne et de Suède, n'a que 120 pieds anglais (le pied anglais = 3 décimètres) de profondeur; l'Adriatique, entre Vienne et Trieste, 130 pieds.

La plus grande profondeur de la Manche, entre la France et l'Angleterre, n'exède pas 300 pieds, tandis que la partie sud-ouest de l'Irlande mesure plus de 2,000 pieds.

Les mers du sud de l'Europe sont beaucoup plus profondes que les mers intérieures. Dans la partie la plus serrée du détroit de Gibraltar, la profondeur n'est que de 1,000 pieds environ, tandis qu'un peu plus à l'est, elle est de 3,000 pieds.

Sur les côtes d'Espagne, on en trouve à peu près 6,000. A 250 milles sud du Nantucket, la sonde s'est perdue à 7,800 pieds. Les plus grandes profondeurs se rencontrent dans les mers du Sud. A l'ouest du cap de Bonne-Espérance, on a mesuré 16,000 pieds, et à l'ouest de Sainte-Hélène, 27,000. Le docteur Young estime à 25,000 pieds la profondeur moyenne de l'Atlantique, et à 20,000 celle du Pacifique.

---

**21. CALCUL DE LA VITESSE DES NAVIRES.** — On se rend généralement peu compte de la valeur des expériences destinées à constater la supériorité de la marche des navires, et qui consistent simplement dans l'opération de jeter ce que l'on appelle *le loch*.

Voici des explications à ce sujet :

On dit ordinairement d'un navire qu'il file tant de nœuds à l'heure pour exprimer la vitesse de sa marche. Voici pourquoi: une ligne ou corde garnie de nœuds à distance d'environ 15 mètres les uns des autres et représentant la 120<sup>e</sup> partie du mille marin, est attachée à une planchette (en terme de marine, bateau), de forme isocèle, de 20 centimètres de hauteur et plombée à sa base pour qu'elle se tienne debout dans l'eau, la pointe en haut. C'est cette ligne et cette planchette qui constituent l'instrument *loch*.

Pendant la marche du navire, un homme jette à la mer la planchette qui se tient

debout et fait filer dans ses mains la corde attachée à cette planchette et qui est enroulée à bord autour d'un cylindre, pendant l'espace de 30 secondes. Il compte alors les nœuds qui ont passé dans ses mains pendant cette courte opération, et si 1, 2, 3, 4, 5 nœuds ont passé sous ses doigts, ce sont 1, 2, 3, 4, 5 nœuds qu'a filés le navire pendant 30 secondes.

Nous avons dit que chaque nœud représentait la 120<sup>e</sup> partie du mille marin; le mille marin, commun en France, en Angleterre et en Italie, est d'une longueur de 1,852 mètres. Chaque nœud représente donc la 120<sup>e</sup> partie de ces 1,852 mètres, soit 15 mètres environ. Par conséquent, la marche d'un navire filant par 30 secondes 1 nœud est de 15 mètres, 2 nœuds 30 mètres, etc., etc.

Ainsi, autant de nœuds filés (en 30 secondes), autant de milles parcourus en une heure, ou à  $\frac{1}{27}$  près, autant de demi-lieues par heure, la lieue étant de 4,000 mètres.

Exemple : *La Provence*, filant 13 nœuds, a parcouru à l'heure treize fois 1,852 mètres ou un peu moins de 6  $\frac{1}{2}$  lieues, plus exactement 6  $\frac{1}{4}$  lieues. (*Moniteur*, 25 mars 1865.)

---

**22. TEMPÉRATURE DU CORPS HUMAIN.** — Le docteur Davy a fait de curieuses révélations sur la température du corps humain, d'où l'on peut tirer cette conclusion légèrement humiliante pour l'orgueil scientifique, que, sur plusieurs points, la science moderne ne fait que confirmer certaines découvertes fort anciennes, d'autant plus méritoires qu'alors n'existaient pas les moyens d'investigation et de précision que nous avons aujourd'hui. Aristote avait déjà suggéré que la température de l'homme était plus élevée que celle de la femme.

Naturellement il se trouva des sceptiques qui discutèrent cette opinion, et la question demeura ouverte jusqu'à ce que le thermomètre, sous les délicates manipulations du docteur Davy, l'eût décidée dans le sens du Stagyrite.

La température du corps de l'homme varie entre 37°,22 et 37°,50; celle du corps de la femme entre 36°,53 et 36°,67. Cette différence d'environ trois quarts de degré a cependant son importance en ce qu'elle permet à l'homme de supporter plus aisément des variations de température.

---

**23. POPULATION DE BERLIN D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1864.** — D'après le recensement opéré le 3 décembre 1864, la population de Berlin, non compris la garnison et la population flottante, est de 606,101 habitants. Elle était de 523,931 en 1861; l'augmentation a donc été de 82,170 habitants dans ces trois années. La population flottante et la troupe forment environ 23,700 têtes; le nombre total des habitants de Berlin est ainsi de 629,801. (*Moniteur*, 8 janvier 1865.)

---

**24. POPULATION DE NEW-YORK D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1865.** — On vient de terminer le recensement de l'État de New-York. Il résulte des documents publiés que la population a atteint le chiffre de 4,390,000 habitants. La métropole américaine a aujourd'hui 1,003,270 habitants, ce qui constitue une augmentation de 189,581 depuis 1860. La ville de New-York doit envoyer désormais à la législature de l'État sept sénateurs, et vingt-neuf membres à l'Assemblée. Quant au conseil



communal, il comprendra, d'après le chiffre actuel de la population, vingt-neuf *aldermen* et quarante *councilmen*.

On sait que New-York existe depuis environ deux cents ans. Pendant cette période, sa population a augmenté dans les proportions suivantes :

1656 . . . . .	1,000		1850 . . . . .	515,394
1756 . . . . .	10,381		1855 . . . . .	629,810
1800 . . . . .	60,449		1860 . . . . .	814,254
1820 . . . . .	123,708		1865 . . . . .	1,003,270
1840 . . . . .	312,822			

La valeur totale des propriétés foncières est, à New-York, de 608,784,355 dollars.

**25. PROGRÈS DE LA POPULATION EUROPÉENNE A JAVA DE 1814 A 1861 (d'après le *Tidjschr Voor Nederlandsch Indie*, n° 11, 1864, p. 312).**

1814. . . . .	2,000		1849. . . . .	16,172		1856. . . . .	19,431
1823. . . . .	6,000		1851. . . . .	17,223		1857. . . . .	20,331
1836. . . . .	11,345		1852. . . . .	17,285		1858. . . . .	20,862
1837. . . . .	12,566		1853. . . . .	17,417		1859. . . . .	20,776
1838. . . . .	13,960		1854. . . . .	18,471		1860. . . . .	22,663
1845. . . . .	16,270		1855. . . . .	18,856		1861. . . . .	24,143

**26. EFFET DE L'AFFRANCHISSEMENT DU TRAVAIL SUR L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION.** — Le recensement opéré en décembre 1864 à Mannheim indique que, pour cette ville, comme pour presque toutes les autres cités du grand-duché de Bade, l'accroissement de la population a pris, pendant les trois dernières années, un élan inusité.

Le résultat des derniers recensements a été :

1852.	1855.	1858.	1861.	1864.
24,316	25,688	26,915	27,172	30,321

Ainsi l'augmentation de la population de Mannheim, qui varie entre 1,200 et 1,300 âmes d'un dénombrement triennal à l'autre, a été, cette fois, de 3,149, c'est-à-dire de beaucoup plus du double de la population ordinaire.

Ce chiffre de 30,321 âmes, Mannheim ne l'avait jamais atteint jusqu'à présent, pas même au temps de Charles-Théodore, qui est l'époque de sa plus grande prospérité. En fait, jamais cette ville n'a été plus prospère qu'aujourd'hui.

Le nombre des établissements de commerce et des fabriques s'y accroît en effet de jour en jour. Celui des maisons récemment construites à Mannheim est estimé à plus de 300, ce qui n'empêche pas la valeur des loyers de s'élever dans de telles proportions, que la plupart des employés sont obligés de se loger aux extrémités de la ville pour trouver des locations en rapport avec leurs traitements.

On attribue cet élan de la fortune publique, qui se manifeste non-seulement à Mannheim, mais encore dans toutes les principales villes du grand-duché, à la loi sur la liberté des industries (*Gewerbegesetz*), promulguée le 15 octobre 1862. Avant cette époque, le commerce et l'industrie étaient gênés par des règlements et des coutumes dont quelques-unes dataient du moyen âge et qui rendaient tout progrès et tout développement extrêmement difficiles. La nouvelle loi a aboli ces entraves. Une de ses dispositions qui ont produit l'effet le plus heureux est celle qui accorde aux étrangers la même liberté industrielle et les mêmes droits qu'aux gens

du pays. Autrefois, il ne suffisait pas d'être Allemand ou même sujet badois pour exercer une industrie quelconque dans le grand-duché ; il fallait encore posséder le droit de cité, se soumettre aux exigences des corporations, etc., etc. Le menuisier, par exemple, ne pouvait mettre le fer en œuvre sans le concours du serrurier, ni ce dernier toucher au bois sans l'intervention du menuisier. On conçoit combien ces restrictions devaient gêner l'industrie, et il n'y a pas lieu de s'étonner que la nouvelle loi ait favorisé, même en si peu de temps, les progrès rapides que nous venons de signaler.

27. TABLEAU PAR AGE DE LA POPULATION FRANÇAISE EN 1790 ET EN 1861. — Les éléments de la première colonne du tableau ci-après ont été réunis par Lavoisier.

Age.	1790.	1861.
De 0 à 10 ans . . . .	25,396	18,444
A 10 ans. . . . .	19,292	17,369
De 10 à 20 ans . . . .	14,876	16,094
De 20 à 30 ans . . . .	13,500	14,519
De 30 à 40 ans . . . .	12,316	12,780
De 40 à 50 ans . . . .	7,604	9,941
De 50 à 60 ans . . . .	4,936	7,101
De 60 à 70 ans . . . .	1,812	3,063
De 70 à 80 ans . . . .	208	647
Au-dessus. . . . .	60	42
	<hr/>	<hr/>
	100,000	100,000

28. DISPARITION GRADUELLE DES INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD. — Les Indiens qui vivent encore sur le sol des États-Unis disparaissent avec rapidité. En 1850, les recensements en portaient le nombre à 400,000; en 1855, il n'en restait que 350,000; en 1860, le recensement n'en trouvait plus que 283,385. C'est une diminution d'environ 50,000 tous les cinq ans.

Cette proportion décroissante acquiert plus d'importance, à mesure que le pouvoir des États-Unis s'étend vers l'ouest, et il ne s'écoulera qu'un petit nombre d'années, avant que l'Indien n'existe plus que dans l'histoire.

Voici les chiffres du recensement :

État de New-York, 3,785 Indiens; Colorade, 6,000; Arkansas (ouest), 65,680; nouveau territoire de Mexico, 55,100; Dacotah, 39,664; Washington, 31,000; Utah, 20,000; Minnesota, 17,900; Californie, 13,540; Kansas, 8,189; Michigan, 7,777; Nevada, 7,750; Orégon, 7,000. — Total, 283,385 Indiens.

(*Moniteur* du 4 septembre 1865.)

29. DES RAPPORTS DE L'HOMME AVEC LE SOL. — D'après M. Trémaux (*Origine et transformation de l'homme et des animaux*) la constitution de l'homme est d'autant plus imparfaite qu'il a habité ou même qu'il habite encore des terrains anciens, et *vice versa*.

Le point de départ des recherches du savant auteur précisera encore mieux le but qu'il veut atteindre en publiant son ouvrage, lorsque nous dirons qu'il s'est inspiré de ces paroles : DIEU FORMA L'HOMME DU LIMON DE LA TERRE. « Tout, dit-il, est contenu dans ces quelques mots. »

Voilà pourquoi M. Trémaux se croit autorisé, et nous partageons son avis, à formuler cet axiome : « La perfection des êtres est ou devient proportionnelle au

degré d'élaboration du sol sur lequel ils vivent. Et le sol est d'autant plus élaboré qu'il appartient à une formation géologique plus récente.» Ajoutons que, selon M. Trémaux, cette coïncidence se manifeste *malgré les croisements*.

Dans le chapitre sur le développement des êtres organisés, nous trouvons une statistique historique si curieuse, que nous n'hésitons pas à l'extraire. Ces documents sont dus à MM. Aikenmeigs, Morton et Broca.

D'après leur tableau de la capacité crânienne de différents peuples, mis en regard de la formation géologique, on trouve, dans les pays où dominent les terrains anciens, les capacités moyennes suivantes, évaluées en centimètres cubes: Australiens, 1,228; Polynésiens, 1,230; Hottentots, 1,232; Péruviens, 1,246; nègres océaniques, 1,253; Mexicains, 1,298.

Pays de formation ancienne, mais où des zones plus récentes prennent une certaine extension: Malais, 1,328; Mexicains, 1,339; nègres en général, 1,348; Indiens, 1,376.

Pays de formation prolongée, mais où dominent les terrains récents: Parisiens du douzième siècle, 1,426 (on sait que la population parisienne se recrute en général dans la France entière); Allemands, 1,448; Parisiens du dix-neuvième siècle, 1,462.

Si l'on suit attentivement la progression des nombres précédents, il est facile de constater que la capacité crânienne augmente en raison du perfectionnement des terrains.

Et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'il résulte d'une mission faite et publiée d'après l'ordre de M. le ministre de l'agriculture par le savant agronome M. Tisserand, chef de la division des établissements agricoles, une nouvelle et très-sérieuse confirmation des principes que M. Trémaux a développés. Effectivement, M. Tisserand a constaté, dans son voyage, en étudiant les races domestiques, que les animaux se calquent sur le sol qu'ils habitent.

Enfin, M. Duruy, ministre de l'instruction publique, vient aussi apporter une pierre qui doit encore consolider l'édifice que M. Trémaux s'efforce d'élever. Le savant ministre, dans son *Histoire de la formation du sol français*, s'exprime ainsi: Le sol de l'ensemble du globe a continué à s'améliorer: de là le progrès général des êtres; mais l'écorce terrestre, s'étant tourmentée de mille manières, a mis à nu, ici une couche géologique, là, une autre, et par conséquent le progrès général des êtres qui dépend du sol a dû présenter de nombreuses irrégularités. Par suite, à côté des mauvais terrains, s'en trouvent de meilleurs qui ont perfectionné les êtres qui doivent supplanter les autres.

---

30. STATISTIQUE DE L'ARISTOCRATIE ANGLAISE. — En Angleterre il existe maintenant 24 ducs, 34 marquis, 197 earls (comtes), 57 vicomtes et 215 barons, dont 117 sont aussi baronets. 430 ont été mariés, les autres 94 sont encore célibataires. 80 ont obtenu des honneurs académiques à l'université d'Oxford, et 50 à l'université de Cambridge. 9 pairs seulement ont un grade dans l'église, dont 2 sont évêques (l'évêque de Bath et Wells, et l'évêque de Tuam Killala et Achonry en Irlande). 743 fils cadets de pairs ont des honneurs, distinctions quelconques ou appointements dans le gouvernement. 974 filles de pairs sont mariées. Il n'y a que 14 femmes de pairs, *peeress* de leur propre droit (*in their own right*). Il est nécessaire d'expliquer qu'une *peeress* de son propre droit a droit au titre indépendamment de son mari. Par exemple, sir John Campbell, alors procureur général (*attor-*

*ney general*), avait sa place dans la chambre des communes, comme membre pour Glasgow (Écosse), et comme naturellement il soutenait le gouvernement, le ministre n'avait pas voulu perdre ses services en l'élevant à la pairie; mais sa femme recevait le titre de *peeress*, celui de baroness Stratheden, et avait le droit d'entrer à la chambre des pairs. Ce n'est que quelques années après, que sir John Campbell devenait lord chancelier et prenait le titre de lord Campbell; mais antérieurement sa femme était *peeress*, tandis que sir John n'avait que le titre beaucoup moins élevé de baronet.

(*Moniteur*, 15 février 1865.)

---

**31. PART DE LA NOBLESSE ET DE LA ROTURE DANS L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE PRUSSIENNE.** — D'après la liste des officiers, qui vient de paraître, l'armée prussienne en compte, en 1864, 7,988 dont 4,688 nobles et 3,300 roturiers; cela fait 332 officiers de plus qu'au commencement de 1863. En ne tenant pas compte des princes étrangers, les officiers se répartissent comme suit d'après leurs grades : 1 feld-maréchal général, 27 généraux d'infanterie et de cavalerie (tous nobles), 54 lieutenants généraux (dont 2 roturiers), 79 généraux majors (6 roturiers), 188 colonels (36 roturiers), 221 lieutenants-colonels (39 roturiers), 498 majors (125 roturiers), 1,776 capitaines (661 roturiers), 1,569 lieutenants (764 roturiers), 3,572 sous-lieutenants (1,665 roturiers). La marine compte un amiral (le prince Adalbert), un contre-amiral (roturier), 3 capitaines de vaisseau (dont 2 roturiers), 9 capitaines de corvette (tous roturiers), 102 lieutenants de vaisseau (dont 65 roturiers), 15 sous-lieutenants (dont 11 roturiers). Les compagnies d'artillerie de marine comptent 3 colonels (dont 2 roturiers), 2 majors (roturiers), 4 capitaines (dont 2 roturiers), 2 lieutenants et 2 sous-lieutenants (tous 4 roturiers).

(*Gazette de Cologne*, 2 oct. 1864.)

---

**32. RÉSUMÉ DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE EN ANGLETERRE.** — Revenus annuels de fondations locales, 1,200,000 liv. sterl. (ces revenus sont produits par 442,915 acres de terres et un capital de 5 à 6 millions en fonds publics); revenus annuels des hôpitaux et établissements analogues, 2,000,000 liv. sterl.; assistance publique (conformément à la législation sur les pauvres), 4,789,833 liv. sterl.; soit près de 9 millions liv. sterl. en dehors de l'assistance privée.

De 1748 à 1848, la population a à peu près triplé, tandis que le montant de l'assistance publique a octuplé. Par tête d'habitant, la taxe des pauvres s'est élevée de 2 à 6 shill., et dans un grand nombre de districts populeux, à 10 shill. Sur une population de 17 millions d'individus, 1 million reçoit en moyenne annuelle l'assistance publique; quant au nombre total des assistés, on peut l'évaluer à 3 millions. Ce nombre se décompose ainsi qu'il suit : 300,000 dans les *workhouses* (maisons de travail ou de charité); 2,700,000 à domicile. Parmi les indigents auxquels l'assistance permanente est accordée, on compte de 600 à 650,000 adultes et de 350 à 400,000 enfants. Sur les adultes, 300,000, jouissant d'une bonne santé, sont assistés tous les ans.

Dans la ville de Londres seulement, le nombre des indigents secourus plus ou moins longtemps, soit légalement, soit dans les hôpitaux et autres établissements de bienfaisance, est au moins de 800,000 par an, dont 307,000 recevant l'assistance publique ou légale. Dans cette même ville, sur 50,000 décès, 9,000 ou  $\frac{1}{5}$  ont lieu

dans les workhouses, les hôpitaux et asiles charitables. De  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{3}$  du total des décédés à Londres sont des indigents assistés.

(D'après l'ouvrage de Robert Pashley, *Pauperism and poor laws*. Londres, 1852.)

---

**33. LES ASILES D'ALIÉNÉS EN EUROPE.** — On compte en Belgique 51 asiles d'aliénés; en Danemark, 10; en Allemagne, 157 (dont 53 en Prusse, dans la Westphalie rhénane, 27; en Autriche, 21 publics et 7 privés); en France, 110; en Grèce, 3; dans la Grande-Bretagne, 81; en Italie, 33; en Hollande, 17; en Portugal, 4; en Russie, 74; dans la Scandinavie (Suède et Norwège), 17; en Suisse, 42; en Espagne, 7; en Turquie, 2; en tout, 608.

Les asiles consacrés aux idiots et crétins sont au nombre de 3 en Danemark; de 16 en Allemagne; de 5 dans la Grande-Bretagne; de 2 en Hollande; en tout, de 26.

C'est un total de 634 établissements consacrés au traitement des maladies de l'intelligence.

Quand on songe qu'il y a 100 ans à peine que le premier asile d'aliénés (Saint-Lucas) fut fondé à Londres; qu'il n'y a que 75 ans que Pinel brisait les chaînes des malheureux fous de Bicêtre et de la Salpêtrière pour les soumettre à un traitement inspiré à la fois par la science et l'humanité, on ne peut s'empêcher de voir, dans la multiplication des asiles, un des plus imposants témoignages du progrès des lumières et de la charité.

Le premier asile qu'ait possédé l'Allemagne a été fondé, en 1811, à Sonnenschein, en Saxe, sous la direction du docteur Pienitz, un des collaborateurs de Pinel à Paris. Ont ensuite été créés les établissements de Schleswig, en 1820, de Siegburg, en 1825, de Heidelberg, en 1829, de Prague, en 1826, de Hildesheim, en 1827, de Lemberg (Haute-Silésie), en 1830, de Hall dans le Tyrol, en 1830, de Sachsenburg dans le Mecklembourg-Schwérin, en 1830, de Winnenthal et Zwiefalten (Wurtemberg), en 1834, de Morsberg en Westphalie, en 1835, de Illenau dans le grand-duché de Bade, en 1840, etc., etc.

(Extrait de l'ouvrage du docteur Erlenmeyer, *les Asiles d'aliénés et de crétins en Europe*, 1863.)

---

**34. BIENS DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES EN FRANCE.** — En 1789, d'après les chiffres fournis à l'Assemblée nationale par Talleyrand, évêque d'Autun, les possessions territoriales du clergé français étaient évaluées à un revenu de 70 millions; avec les 80 millions que rapportait la dîme, le revenu total était de 150 millions.

Il est plus difficile aujourd'hui d'apprécier la situation; cependant, d'après les calculs statistiques de l'*Annuaire encyclopédique*, une approximation est possible: le Trésor inscrit tous les ans au budget, pour le service du culte catholique, 46 millions. En outre, les fabriques et les séminaires possèdent environ 40,000 hectares de terres, supportant un impôt de 119,224 fr.

L'avoir des congrégations est autrement considérable; au 1<sup>er</sup> janvier 1859, elles possédaient en propriétés foncières une valeur de 150,105,370 fr., produisant un revenu de 3,641,000 fr. Sur ce chiffre de 150 millions, la propriété bâtie représentait 79 millions environ. Les communautés de femmes possédaient 98 millions.

Le rapport placé par M. Baroche en tête du compte décennal des travaux du Conseil d'État constate que, de 1852 à 1860, les dons et legs faits aux congrégations religieuses se sont élevés à 9,119,435 fr. De 1830 à 1845, ajoute le rapport, ils n'avaient pas dépassé 6,304,000 fr.

Le rapport donne, en outre, la progression des acquisitions faites par les communautés religieuses. De 1802 à 1814, la valeur de ces acquisitions n'était que de 105,409 fr.; de 1815 à 1830, elle s'élevait à 5,442,953 fr.; de 1830 à 1845, elle était de 5,979,831 fr.; de 1852 à 1860, elle a atteint 25,102,178 fr.

Les valeurs de nature mobilière possédées par les communautés échappent à toute appréciation; mais, suivant M. Dupin aîné, elles doivent dépasser les valeurs immobilières.  
(*Journal des travaux publics*, 19 mars 1865.)

---

### 35. LA COMPAGNIE DE JÉSUS. — On écrit de Rome, le 14 février 1865 :

Les PP. Jésuites viennent de publier à Rome le tableau statistique des membres de la Compagnie dans la province romaine. Il en résulte que l'État romain actuel compte 475 jésuites, dont 385 vivent à Rome, et les autres dans les collèges ou les maisons des provinces de Comarca, de Velletri, de Frosinone et de Viterbe. A Rome même, il y a 173 jésuites au collège romain, 79 au noviciat, 28 dans la maison de retraite, à l'*Eusèba*, 15 à la direction et rédaction de la *Civiltà cattolica*, 18 au collège germanique, 11 au collège des Nobles, 13 au collège de l'Amérique du Sud et 54 à la maison professe.

A la fin de 1864, la totalité des membres de la Compagnie de Jésus s'élevait à 7,728, c'est-à-dire à 199 de plus qu'en 1863.

Les jésuites sont divisés en 21 provinces, dont 4 appartiennent à la France, 5 à l'Allemagne, la Hollande et la Belgique, 2 à l'Espagne, 5 à l'Italie, 1 au Mexique, et les autres à l'Angleterre, l'Irlande et aux États-Unis d'Amérique.

La totalité des jésuites occupée dans les missions étrangères s'élève à 1,532 (240 de plus qu'en 1863), et, sur ce nombre, 28 se trouvent dans les missions de l'Europe, 296 en Asie, 213 en Afrique, 276 dans l'Amérique du Nord, 199 dans l'Amérique du Sud, 55 dans l'Océanie, et 15 sont en voyage pour se rendre à leur destination.

En 1841, les jésuites dans tout l'univers n'étaient qu'au nombre de 3,563, et à la fin de 1864, ils sont arrivés à 7,728, près du double.

---

### 36. PAYS OÙ LA PEINE DE MORT A ÉTÉ SUPPRIMÉE. — En ce moment où l'abolition de la peine de mort est une question à l'ordre du jour, il n'est pas sans intérêt de connaître les États où la peine capitale a été supprimée. Voici le relevé qu'en a fait le professeur de droit pénal de la Faculté de Bologne, M. Pietro Ellero.

Les États y sont classés suivant la date à laquelle ils ont pris cette grande mesure.

Grand-duché de Finlande, 1826; la Louisiane, 1830; île de Taïti, 1831; États de Michigan, 1846; duché de Nassau, 1849; grand-duché d'Oldenbourg, 1849; duché de Brunswick, 1849; duché de Cobourg, 1849; États de Rhode-Island, 1852; république de San-Marin, 1859; la Toscane, 1859; la Roumanie, 1860; grand-duché de Weimar, 1862; duché de Saxe-Meiningen, 1862; canton de Neuchâtel, 1863; États-Unis de Colombie, 1864.

---

**37. RECETTES PAR MOIS DES THÉÂTRES DE PARIS. — Voici les recettes des théâtres de Paris pour tous les mois de l'année 1864 :**

Janvier . . . . .	2,055,911 84 <sup>c</sup>	Report . . . . .	11,308,346 88 <sup>c</sup>
Février . . . . .	1,945,352 80	Août . . . . .	940,389 86
Mars . . . . .	1,952,861 47	Septembre . . . . .	1,409,788 73
Avril . . . . .	1,910,760 87	Octobre . . . . .	1,797,055 08
Mai . . . . .	1,547,320 78	Novembre . . . . .	1,799,518 30
Juin . . . . .	1,100,396 04	Décembre . . . . .	1,684,878 04
Juillet . . . . .	795,743 08	Total . . . . .	18,939,976 89
<i>A reporter . . . . .</i>	11,308,346 88		

Les recettes de l'année 1863 s'élevaient au chiffre de 18,761,030 fr. 33 c.

Différence en faveur de 1864 : 178,946 fr. 56 c.

**38. L'ÉCLAIRAGE A PARIS EN 1865.** — Il existe aujourd'hui dans les rues de Paris 27,352 candélabres ou consoles à gaz, et 1,408 lanternes à l'huile, en tout 28,760 appareils d'éclairage, dont l'allumage, l'extinction et le nettoyage sont faits par 472 employés.

Les appareils à gaz sont placés à une distance qui varie suivant l'importance des voies, mais dont la moyenne n'excède pas 30 mètres. Le pouvoir éclairant de ces becs, qui a été doublé depuis quelques années par l'adoption d'un brûleur perfectionné, est égal à une fois et demie celui d'une lampe carcel brûlant 42 grammes d'huile à l'heure.

Les heures d'allumage et d'extinction sont fixées de manière à ce que l'éclairage public fonctionne sur tous les points de Paris quelques instants avant la nuit, et ne cesse le matin que lorsque le jour est complètement revenu.

L'exactitude du service des allumeurs est contrôlée chaque jour, au moment de l'allumage et de l'extinction, par quatre-vingts piqueurs du service municipal, et par un pareil nombre d'inspecteurs de la compagnie parisienne. En outre, chaque nuit, des rondes sont faites par ces mêmes agents accompagnés d'allumeurs, pour faire rallumer les becs qui se seraient éteints, ou remettre à la série ceux qui n'auraient pas été convenablement réglés au moment de l'allumage.

Lorsque les boutiques se ferment et que leur gaz est éteint, l'augmentation de pression produit toujours dans les appareils publics une lumière plus vive. Sans doute, la fermeture des magasins et autres établissements diminue la splendeur des rues de Paris; mais c'est à ce moment que l'éclairage public fonctionne dans les meilleures conditions.

Il importe d'ajouter que la qualité du gaz, c'est-à-dire son pouvoir éclairant, est vérifiée au moyen d'appareils spéciaux, par les agents de l'administration municipale, et cela chaque jour, dans des bureaux spéciaux d'essai, répartis sur toute la surface de Paris, et que les résultats de ce contrôle, ordinairement très-satisfaisants, sont l'objet d'un compte rendu trimestriel qui est publié au *Moniteur*.

Enfin, si l'on considère que, lors de l'agrandissement de la ville, il n'existait dans l'ancien Paris et dans les communes suburbaines que 15,375 becs, dont une partie seulement brûlait toute la nuit et dont le pouvoir éclairant était bien inférieur à celui des becs actuels, dont le nombre atteint, comme on l'a dit plus haut, le chiffre de 28,760, on reconnaîtra sans doute que la ville de Paris se préoccupe du soin d'éclairer ses rues et n'en laisse pas la charge à ses habitants.